



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 19 décembre 2024

**Présents** | MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUREAU, Christine CORBILLON, Danielle LANGLOIS représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT, Martine SCOTTO DI VETTIMO (partie après point n°13) et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir**

Mme Corinne PICARD  
Mme Christelle TREHET-COLLET

Mme Edith CHOUREAU  
Mme Monique LE BIHAN

**Absent excusé**

M. Gérald BOUSSICAULT

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

**Convocation adressée le 13 décembre 2024, CASF, article R123-16**

---

**POINT N°13 – PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article L313-1 et L332-8 du Code général de la Fonction Publique,

Vu les crédits budgétaires 2024,

Vu la délibération AS2024-04-04-09, détaillant le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :**

- D'approuver la modification du tableau des effectifs selon le tableau ci-après, au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

SUPPRESSION DE POSTES		CRÉATION DE POSTES	
GRADES	ETP	GRADES	ETP



Agent social 25/35ème	-0,71	Agent social 28/35ème	0,8
-----------------------	-------	-----------------------	-----

Le Président,  
Jean-Paul PAVILLON

